



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Quelle politique communale de 2018 à 2024 ?

En cette année d'élections communales, il nous semble opportun de rappeler à nos futurs élus ce qui nous tient à cœur.

En matière de biodiversité, les autorités communales peuvent agir en donnant l'exemple dans la gestion des espaces communaux. Mais elles peuvent aussi inciter, voire obliger les citoyens à choisir des options plus favorables à la diversité biologique du milieu concerné. Ainsi, nous leur demandons de tenir compte des couloirs de migration du grand gibier lors de l'attribution des permis d'urbanisme. Nous leur demandons également que le maillage écologique soit renforcé par la création de « couloirs » (bandes boisées,



bosquets, haies, mares,...) reliant les sites permanents qui accueillent certaines espèces animales. Nous insistons pour que les prescriptions environnementales (hauteur des haies, choix des essences pour les haies, dépôts de déchets verts, rejet d'eaux usées, ...) soient respectées par tous afin de préserver notre milieu de vie. Il nous semble qu'elles pourraient mieux contrôler l'usage des pesticides, fongicides et autres produits chimiques qui nuisent au milieu naturel et à la santé.

En matière d'urbanisme, nous constatons que notre commune continue à perdre petit à petit les ouvertures paysagères qui font son

charme si particulier. Ce patrimoine qui appartient à tous les citoyens devrait être mieux pris en compte par nos autorités qui pourraient réfléchir aux mesures conservatoires susceptibles d'anticiper ces situations.

En ce qui concerne la mobilité, nos vœux se portent sur l'augmentation des espaces dédiés à la mobilité douce par la création (voire l'entretien) de trottoirs et de pistes cyclables. L'assiette de nos chemins et sentiers doit être améliorée afin de favoriser leur usage en mobilité douce.

Les voitures sont encore trop souvent parkées sur les espaces dédiés aux piétons et/ou cyclistes. Nous devons dès lors et malheureusement encourager la répression quand la sensibilisation ne fonctionne pas.

Nous demandons que les chemins et sentiers qui constituent notre patrimoine si caractéristique et précieux soient toujours mieux préservés, soient entretenus et que le balisage en place soit systématiquement maintenu en bon état et/ou remplacé en cas de disparition. Certains anciens tronçons peuvent encore être réhabilités.

Nos futurs dirigeants devront également s'inscrire dans la transition qui se met en place petit à petit dans la société civile (voir article page 3).

Nous souhaitons vraiment que notre cadre de vie, toujours trop menacé, soit pris en main par une équipe dirigeante consciente des enjeux environnementaux de cette époque, et qu'elle soit prête à prendre des initiatives innovatrices dans ce domaine.

Willy Calleeuw



**Rejoignez-nous
sur Facebook**

Le Printemps Sans Pesticides



La campagne "Printemps sans pesticides" qui se déroule entre le 20 mars et le 20 juin chaque année se termine bientôt.

Ce n'est pas une raison pour permettre l'introduction de ces produits chez vous. Gardez vos bonnes résolutions et parlez-en autour de vous.

L'objectif de cette campagne est de faire le point sur les dangers des pesticides mais aussi et surtout de montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse dans les jardins, les espaces verts et la maison.

Plus d'infos sur <http://www.adalia.be/le-printemps-sans-pesticides>

Comment éviter les pesticides au jardin et au potager ?

pages 6 et 7

Transition écologique ... agir localement ?

page 3



Le château Mathonet, rue du Couvent à Chapelle-Saint-Lambert



La propriété bâtie par monsieur Mathonet en 1927, sur les plans de l'architecte Chabot, fut acquise par la famille de Changy en 1938 pour être revendue en 1953 à la commune d'Anderlecht qui la transforma en Centre de plein air pour enfants jusque dans les années 1980 (1).

Avec ses pierres aux couleurs contrastées, son faux colombage, son toit ardoisé interrompu par des lucarnes et ses tours à bulbe, cette imposante demeure est un bel exemple de l'architecture anglo-normande très en vogue fin XIXe et début XXe siècle, au moment où partir en villégiature s'impose à quelques citadins lassés du bruit et de la pollution des villes.

Dans des sites remarquables, en bordure de fleuve, de lac ou sur un promontoire à

la vue imprenable, ils font construire de vastes villas entourées de grands jardins qui leur permettent, à la belle saison, de renouer avec la nature, son calme et sa beauté.

Sous l'impulsion de Joseph Bracops (1900-1966) alors bourgmestre d'Anderlecht, la commune acheta le bien pour le transformer en Centre de plein air à l'intention des enfants des écoles communales. Carmen Waucquez, épouse de Joseph Bracops, assura la direction de l'institution.

Un hasard extraordinaire m'a fait rencontrer l'un des anciens pensionnaires, Thierry Maes, gamin d'Anderlecht né en 1963, qui fit plusieurs séjours de trois mois au "château". Les enfants arrivaient en bus (qui a

succédé au tram à partir de 1964) ou étaient conduits par leurs parents qui avaient droit de visite le dimanche.

Des cartes postales, heureusement conservées, témoignent de la configuration des lieux : le château et son magnifique jardin à la française, les salles de classe éclairées par de larges fenêtres à arc donnant sur le parc, l'infirmerie au mobilier métallique "vintage", le réfectoire avec nappes blanches et cruches à eau en grès, la cuisine où était préparé un américain-frites mémorable, le salon où les pensionnaires en pyjama étaient autorisés à regarder la télévision une fois leurs chaussures cirées...

En plus de la plaine de jeux, les petits pratiquaient diverses activités sportives pour profiter du bon air comme la



AU SOMMAIRE

Quelle politique communale de 2018 à 2024 ?	1	potager ?	6-7
Le Printemps Sans Pesticides	1	Des abeilles...mais pas de miel...	8
Le château Mathonet	2	Complot au manoir d'Ohain	8
Transition écologique...agir localement ?	3	Migration des Batraciens au printemps 2018	9
L'intelligence des plantes	4	Les sentiers de Lasne (24)	9
Maransart, village qui fête le printemps !	4	La boutique de Lasne Nature	10
Exposition des riverains aux pesticides	5	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Promenade du 29 avril	5	Mots croisés	11
Comment éviter les pesticides au jardin et au		La nature de juin à août	12

promenade, le canotage ou encore la baignade à l'étang de Renipont.

De son passage à Chapelle, Thierry a gardé de bons souvenirs. Ce fut un agréable moment d'en parler avec lui et je l'en remercie, tout comme Messieurs Cordier, Geûens et Vanmuylder du Cercle de généalogie et d'histoire de Lasne.

Françoise Bortels

(1) Dans "Les rues de Lasne" -supplément-1989, p26, Monsieur André Uytters apporte quelques précisions fort utiles à ce sujet.



Transition écologique ... agir localement ?

Nous sommes nombreux à comprendre que notre société doit impérativement évoluer vers un autre mode de vie, plus respectueux des équilibres naturels. Nous avons besoin d'une manière différente de voir le monde. Quelques initiatives locales dont nous avons déjà eu l'occasion de parler vont dans le sens de la transition écologique. Elles sont portées par des citoyens qui veulent être « acteurs d'un changement positif »¹.

On peut cependant se demander dans quelle mesure les autorités communales sont prêtes à soutenir ces initiatives et à mettre en place localement les outils nécessaires à leur développement. À quelques mois des élections, on aimerait trouver dans les programmes des différentes listes des propositions allant dans ce sens. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans de nombreux domaines et leur intervention pourrait donner un sérieux coup de pouce aux citoyens qui s'engagent dans la voie de la transition.

En voici quelques exemples :

Alimentation saine

De nombreuses crises ont mis en lumière les effets destructeurs du système alimentaire industriel : ressources naturelles surexploitées, agriculture et déforestation responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, destruction des écosystèmes, perte de biodiversité... sans compter les effets négatifs sur la santé humaine. La transition vers un système plus durable peut être encouragée par la mise en place de circuits courts, la lutte contre les gaspillages alimentaires, la sensibilisation à une alimentation plus saine et plus équilibrée. Cela pourrait tout simplement commencer par des actions dans les cantines scolaires où les enfants bénéficieraient d'un régime bio avec plus de fruits et de légumes et moins de viande².

Énergie durable

De nombreuses communes ont déjà rejoint le mouvement de la « Convention des maires pour le climat » . L'objectif est de soutenir les efforts déployés localement en faveur des énergies durables et des économies d'énergie. Depuis 2009, la Wallonie se fait le relais de cette initiative européenne, avec la campagne POLLEC : « Politique Locale Energie Climat »³. Ce programme offre un soutien financier et méthodologique aux communes qui souhaitent s'inscrire dans la Convention

des Maires. Après les campagnes POLLEC 1,2 et 3, qui ont déjà rassemblé les trois quarts des communes wallonnes⁴, notre commune s'engage à participer à une prochaine campagne POLLEC 4 !



Concrètement, il serait possible de tendre vers un « label PEB A » pour les nouvelles constructions, ou encourager l'installation de panneaux photovoltaïques. Les autorités communales sont invitées à montrer l'exemple en atteignant le « zéro-énergie » dans leurs nouveaux bâtiments et en réalisant des aménagements pour améliorer les performances énergétiques de leurs anciens locaux. L'organisation de « Journées locales de l'énergie » permettrait de sensibiliser les citoyens à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie.

Mobilité douce



Les transports sont une source importante de gaz à effet de serre. En particulier, le trafic automobile engendre pollution et dégradation de la qualité de l'air. Aux abords des écoles, la densité de circulation affecte la santé des enfants.

Par une politique volontariste en faveur de la mobilité douce, la commune peut aider ses habitants à réduire l'usage de la voiture et leur offrir le moyen de se déplacer confortablement et en toute sécurité. Des trottoirs larges et bien entretenus, des pistes cyclables protégées de la circulation, des petits bus effectuant des navettes locales... sont autant de solutions pour une

mobilité moins polluante.

Achats publics responsables

Les collectivités publiques ont tout avantage à adopter une politique d'« achats verts »⁵ !

Intégrer des critères écologiques et éthiques dans le choix des fournisseurs a pour conséquence de pousser les producteurs à rendre leurs produits meilleurs pour l'environnement. Au niveau local, les secteurs concernés sont nombreux : alimentation, distributeurs de boissons, mobilier de bureau, éclairage, papier, produits d'entretien, véhicules, matériel informatique... tous ces marchés peuvent être positivement influencés !

Protection des ressources naturelles

La commune confie au Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), c'est-à-dire aux citoyens, le soin de développer la biodiversité au niveau local. « Par le dialogue et la concertation, il s'agira de faire émerger une vision de la nature perçue comme une ressource du développement futur de la commune, afin d'amener le plus possible d'acteurs locaux à une prise en compte volontaire du



patrimoine naturel. »⁶.

Réserves naturelles, sentiers, éducation, paysages... sont les domaines pour lesquels des projets sont proposés par les participants.

Reste aux pouvoirs communaux à renforcer les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de ces projets, faute de quoi les bonnes volontés seront vite découragées.

Pour tous ceux qui soutiennent activement la transition écologique, il est important de savoir que les autorités publiques sont prêtes à « PENSER GLOBALEMENT et AGIR LOCALEMENT » !

Denise Morissens.

¹ www.reseautransition.be

² <https://www.lescantiniers.be/ecole/espace-sensibilisation/fiches-didactiques/>

³ www.conventiondesmaires.eu

⁴ <http://www.uvcw.be>

⁵ www.achatsverts.be

⁶ <http://www.lasne.be/pratique>





L'intelligence des plantes

Douées de mémoire, capables de prendre des décisions et même d'apprendre, les plantes pensent mais d'une façon radicalement différente de la nôtre. Leur intelligence se passe de cerveau parce qu'elles ne sont qu'un cerveau !

Enracinés, les végétaux semblent avoir une vie sédentaire ; Ils ne font que pousser puis faner. Quelles pensées pourraient-ils avoir ? Il ne faut pas se fier aux apparences. En effet très récemment des botanistes ont découvert que les végétaux font preuve d'intelligence et parviennent à traiter de nombreuses informations liées à leur environnement. Les physiologistes et informaticiens s'y intéresseraient également. C'est ainsi que la *cognition végétale* est actuellement un domaine scientifique en pleine expansion.

Pour Charles Darwin, fondateur de la théorie de l'évolution, être intelligent c'est avant tout agir intelligemment,

sans présupposer les moyens par lesquels cette action est réalisée. Le botaniste britannique **Anthony Trewavas**, inscrit la biologie cognitive dans cette optique darwinienne et considère « *que l'intelligence des plantes a trait avant tout à leur capacité à survivre dans leur*

environnement ; il s'agit de leur aptitude à résoudre des problèmes spécifiques à leur existence ».

En fait, les plantes font des choix et prennent de véritables décisions. Le chercheur Britannique **George Bassel** de l'Université de Birmingham s'est penché sur la germination, mère de toutes les décisions et de la vie d'une plante. Il a réalisé avec son équipe une première : observer à l'échelle moléculaire une plante peser le pour et le contre avant de s'élancer vers la lumière. Voici la description de ce phénomène : il s'agit d'un « débat intérieur hormonal ». La prise de décision, sujet inépuisable des neurosciences, est un processus fondamental que chaque être humain réalise des milliers de fois par jour. La plante, elle aussi, prend moult décisions en tirant le meilleur parti de son milieu à chaque instant, chaque saison dans le seul but de rester en vie. On aurait longtemps sous-estimé la capacité des plantes à faire sens des informations extérieures et à prendre la décision la moins préjudiciable pour l'avenir. Même si un mauvais choix n'a pas forcément un effet négatif immédiat, l'énergie dépensée par la plante pour ce faire peut réduire à terme la performance de celle-ci.

Mais dans quelle partie de la plante se

déroule ce mécanisme ? Toutes les cellules d'une plante sont rassemblées en une seule et même entité qu'est la graine. Celle-ci n'a qu'une seule grande décision à prendre : germer ou ne pas germer.

Or on sait aujourd'hui que la graine, comme sa plante mère, est capable de sentir assez finement son environnement au fil du temps (température, humidité, nutriments...). Mais cela va plus loin. La graine doit se garder de décisions hâtives. Dans le cas où, en plein hiver, quelques journées exceptionnellement douces lui feraient croire au retour du printemps elle pourrait entreprendre de germer sans y réfléchir à deux fois. Erreur ! Le froid des jours suivants viendrait glacer ses ardeurs printanières. Et elle n'aurait plus qu'à s'en mordre la racine — ou plutôt ce qui n'est alors tout au plus qu'une racicule. Ne pas se précipiter mais, au contraire, décider de ce qu'il convient ou non de faire : voilà ce dont les plantes sont capables.

Cependant, il arrive souvent qu'un début de floraison soit grillé par un gel tardif. Ce fut d'ailleurs le cas l'an passé lors des gelées de fin avril qui ont compromis la fructification des arbres fruitiers et endommagé glycines et hortensias.

Rappelons-le, point de neurones ni de synapses chez les plantes. La réflexion s'apparente à un débat hormonal entre cellules partisans du « je pousse » et du « je ne pousse pas ». Ces dernières exposées directement à la périphérie de la racicule sont plus sensibles au froid. Ainsi plus il devient mordant, plus les cellules produisent de l'acide abscissique (l'hormone du sommeil) alors que les cellules bien au chaud au centre de la racicule poussent au réveil en produisant de la gibbérelline (l'hormone de croissance). In fine, la décision de germer n'est prise qu'à la suite de fluctuations significatives de la température. Ainsi la graine mûrit donc son choix au fil d'une séquence annonciatrice des beaux jours. Il est aussi probable que le même mécanisme contrôle d'autres décisions liées à la croissance de la plante. De tels centres de décision seraient ainsi distribués dans toute la plante afin de piloter au mieux la croissance en fonction de différents signaux extérieurs que sont la lumière, la température, la disponibilité des ressources minérales...

Valérie Régner
Cellule Plantes et Semences

Source : *Sciences et Vie de Décembre 2017*

Maransart, village qui fête le printemps !

Maransartois, de fait ou de cœur, amis des villages voisins, vous êtes **cordialement invités** à participer à l'incontournable rassemblement villageois de Maransart organisé par le GRAM, groupe de réflexion sur l'avenir de Maransart :

Quand ? le **vendredi 1er juin** prochain, dès 18h30.

Où ? à l'**ancienne buvette** du FC Lasne, superbement rénovée (derrière le centre sportif de Maransart, rue de Colinet).

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, un food truck "Pasta e Pizza" sera à votre disposition pour vous sustenter en toute simplicité et sans modération.

Une **exposition de dessins**, réalisés par les enfants de l'école maternelle et primaire de Maransart, mettra en valeur leurs réalisations.

Ce soir-là auront également lieu la revanche du **match de football** parents-enfants qui fut très disputé l'an dernier et le **tournoi de tennis** ados organisé par Suzy.

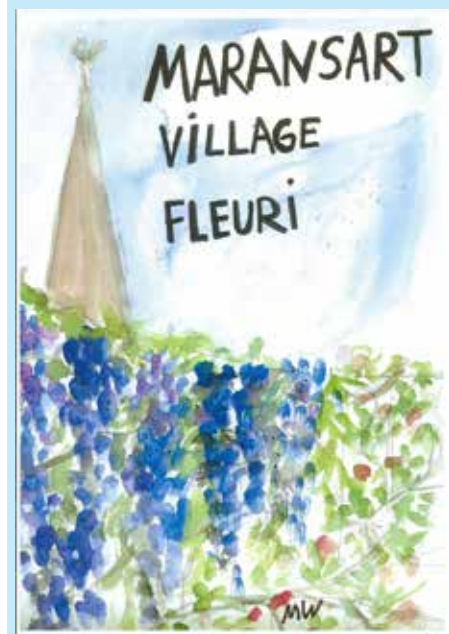
N'hésitez pas à vous inscrire quel que soit votre niveau. Une seule adresse: gram1380@gmail.com

Maransart, village fleuri !

L'opération Maransart, village fleuri est désormais lancée ! Après les grimpantes, multiplions les jardinières, fleurissons fenêtres et balcons, sans oublier nos petites chapelles, si nombreuses dans le village. **Un village fleuri est un village joli !**

Au grand plaisir de vous voir le vendredi 1er juin !

Pour le GRAM, Laurence Dekeijser, Marina Jallet, Suzy Pouchain, Alain De Braekeleer, Damien Heymans, Philippe Saussu.



Exposition des riverains aux pesticides

Le Gouvernement wallon doit dès à présent proposer des mesures de protection !

Le Gouvernement wallon devrait se pencher sur un projet d'arrêté du Ministre Carlo Di Antonio visant à réduire l'exposition des riverains aux pesticides. Ce projet introduit un cadre réglementaire pour des mesures reconnues depuis longtemps comme relevant de la « bonne pratique agricole ». Le texte prévoit une révision, au second semestre 2018, qui doit permettre d'aller plus loin, sur base, notamment, des résultats d'une importante étude en cours sur l'exposition des riverains. Inter-Environnement Wallonie, Nature & Progrès, Natagora & Test Achats appellent le Gouvernement wallon à agir dès à présent au regard de l'exposition importante des riverains de zones agricoles.

L'agriculture wallonne est l'une des plus intensives en termes d'utilisation des pesticides, notamment en raison du développement des cultures comme la pomme de terre qui nécessitent de 15 à 25 traitements annuels alors qu'elles représentent 12,5 % des surfaces cultivées. Par ailleurs, l'aménagement du territoire régional favorise de nombreuses interfaces entre habitats et zones de pulvérisation, dont des prairies en bordure de village qui sont aujourd'hui labourées. Ces différents facteurs contribuent largement au fait que les riverains de zones agricoles sont particulièrement exposés.

Des études ont mis en évidence les liens entre l'exposition des riverains et certaines maladies : Parkinson, leucémie chez l'enfant en cas d'exposition prénatale, nombreux troubles de neuro-développement et de croissance fœtale, ... S'il faut regretter l'absence d'étude spécifique en Belgique, cela ne justifie pas l'inaction : les pesticides incriminés en Californie ou en France sont susceptibles de produire les mêmes effets en Wallonie. Nos associations considèrent qu'il est urgent d'agir au regard des études existantes démontrant dans des situations comparables des incidences sur la

santé des riverains.

Le projet du Ministre, dont le contenu a été dévoilé dans la presse, intègre certaines « bonnes pratiques » dans la Loi. Rien de plus. Il s'agit de l'utilisation de moyens techniques assurant une réduction de 50 % de la dérive de pesticides et l'interdiction de pulvériser dès lors que la vitesse



du vent atteint 15 km/h. Ces « bonnes pratiques agricoles » ont été reconnues comme nécessaires et pertinentes tant au niveau européen que belge par l'ensemble du secteur dans le cadre d'une étude européenne. Les faire entrer dans un cadre réglementaire permettra de mettre fin aux abus constatés sur le terrain.

En complément, le Ministre proposera au Gouvernement d'interdire les traitements à moins de 50 mètres des lieux d'accueil d'enfants et de personnes vulnérables (écoles, crèches...) durant leur horaire d'occupation. Cette mesure constitue un premier pas dans la bonne direction et devra être évaluée sur base de l'étude en cours.

Ces propositions, nécessaires, restent néanmoins clairement insuffisantes pour les associations qui appellent le gouvernement :

- à limiter, sur les terrains jouxtant les lieux d'habitation, l'implantation des cultures les plus utilisatrices de pesticides, comme la pomme de terre ;
- à instaurer en bordures des lieux d'habitation de vraies bandes « tampons » sans aucun traitement. Ces bandes tampons sont en outre des outils concrets en faveur de la biodiversité ;
- à informer les riverains en amont de pulvérisations afin qu'ils puissent se protéger, ainsi que leurs familles et animaux.

Outre de telles dispositions, il est indispensable, au niveau fédéral, de retirer les agrégations des pesticides les plus problématiques pour la santé (perturbateurs endocriniens, cancérigènes possibles...) ainsi que les substances les plus volatiles. Au niveau régional, il est essentiel de mettre en place un plan détaillé et ambitieux de réduction de l'utilisation des pesticides par l'agriculture.

Contacts presse :
- Lionel Delvaux, chargé de mission « agriculture », Inter-Environnement Wallonie, 0497 76 60 11
- Julie Frère,

porte-parole, Test-Achats, 0495 52 82 35

- Marc Fischers, Secrétaire général, Nature & Progrès, 0473 65 36 32
Philippe Funcken, Secrétaire général, Natagora, 0487 97 17 11

Source : Inter-Environnement Wallonie 25 avril 2018 • Agriculture • Santé environnement

Promenade du 29 avril

Le temps n'était pas très engageant ce matin là sur la place de Céroux. La pluie qui tombait depuis ce matin -là en a refroidi plus d'un. C'est donc un petit groupe téméraire qui se mit en marche à dix heures tapantes à l'église voisine, les parapluies bien ouverts. Déjà un premier sentier, puis un chemin de campagne, et après un quart d'heure de marche, nous pouvions ranger nos encombrantes protections. La pluie s'était arrêtée pour tout le reste de notre randonnée. C'est ainsi que nous avons découvert les coins reculés de Pinchart sur la commune d'Ottignies. Nous avons même pu profiter d'un rayon de soleil pour terminer notre tour. Merci à nos guides habituels.

CLW





Comment éviter les pesticides au jardin et au potager ?

Des astuces et des recettes pour protéger les plantations du jardin, du potager et du verger sans utiliser de pesticides.

Dégainer les pesticides contre les « mauvaises » herbes, les limaces, les pucerons, les maladies c'est fini ! Ils sont dangereux pour la santé (surtout des enfants) et l'environnement. D'autant que le **glyphosate est interdit pour les particuliers**. Même si on trouve encore de nombreux pesticides dans les commerces.

On se tourne donc vers des alternatives naturelles et ciblées pour tous les soucis du jardinier.

Éviter les ennemis du jardin et du potager

On mise avant tout sur la prévention. Un jardin équilibré permet d'éviter les problèmes et donc de recourir aux pesticides. Quelques gestes sont faciles à mettre en œuvre.

Favoriser la biodiversité au jardin

La biodiversité est l'un des meilleurs alliés du jardinier. Dans un milieu riche, le jardin accueille beaucoup de **prédateurs naturels** qui régulent la quantité de « nuisibles » : le hérisson contre les limaces, les coccinelles contre les pucerons... Et de quoi régaler les pollinisateurs.

La biodiversité dans le sol est importante également : pour décomposer la matière et nourrir les plantes.

Pour favoriser la biodiversité :

- Laisser une **place à la nature sauvage** dans le jardin. Par exemple, garder une petite zone d'herbes sauvages rarement tondues dans un coin du jardin.
- Opter pour des **espèces indigènes** de plantes, arbustes et arbres.
- Supprimer les espèces exotiques envahissantes (balsamine de l'Himalaya, berce du Caucase...).
- Diversifier les **endroits pour accueillir la biodiversité** (tas de pierre ou de bois, haie, mare...).
- Créer des **abris** (hôtel à insectes, nichoir...).
- **Respecter la nature** (éviter les pesticides, suivre les cycles de floraison naturels...).

Bien connaître et soigner le sol

Le sol nourrit les plantes, accueille de nombreuses petites bêtes indispensables, apporte l'humidité...

C'est important de **bien connaître le sol** pour l'exploiter au mieux. On demande alors une analyse du sol en laboratoire.

Une fois qu'on connaît son type de sol,

on sait quels soins les plus adaptés lui procurer. Selon qu'on possède un sol calcaire ou argileux, on va lui apporter des engrais organiques ou du compost à des différentes fréquences.

La terre peut aussi présenter des **carences en certains éléments**. Or, certains manques ont des effets qu'on peut facilement confondre avec des maladies parasitaires (comme une coloration anormale des feuilles). Il faudra équilibrer les éléments du sol selon le résultat de l'analyse.

Pour que les plantes s'épanouissent au mieux et éviter les pesticides, on peut aussi :

- **bêcher le sol sur une vingtaine de cm sans le retourner**, à l'aide d'une grelinette par exemple, pour ameublir le sol et enfouir les engrais ;
- **biner légèrement** pour activer la vie du sol et l'aérer.

Choisir des plantes adaptées

Pour éviter les pesticides, l'idéal est aussi de bien choisir les espèces à planter parmi l'incroyable choix de plantes pour le jardin et le potager :

- On choisit les **plantes en fonction de son sol et des conditions climatiques**. Certaines plantes exotiques sont très belles, mais difficiles à cultiver et sensibles aux maladies dans nos régions.
- On place **la bonne plante au bon endroit**. Par exemple, planter à l'ombre une plante qui nécessite le plein soleil la rendra faible et sujette aux attaques.
- On opte pour des **plantes indigènes**. Elles sont adaptées à notre climat, moins sensibles aux nuisibles, utiles à la faune...

Le site d'Ecowal permet de trouver des plantes indigènes en fonction de leur type (vivaces mellifères, couvre-sols, à bulbes...), de leur exposition et du sol.

On peut également se tourner vers des **variétés résistantes**. Certaines plantes sont « tolérantes » ou « résistantes » à certaines maladies ou ravageurs, de façon naturelle ou par sélection. Une aubaine quand le problème est fréquent dans son jardin. De nombreuses graines locales et traditionnelles présentent ces atouts.

Diversifier les espèces

Au jardin ou au potager, cultiver la même plante sur une grande surface risque de causer les problèmes : cela réduit la biodiversité et permet aux indésirables ou aux maladies de se propager rapidement.

Pour éviter cela, on diversifie les plantations au jardin et les cultures au potager. Pour

passer de la monoculture à la **polyculture** et profiter de tous les avantages de cette méthode, on pratique :

- l'association des plantes pour que chacune profite des bienfaits de ses voisines ;
- la rotation des cultures pour éviter qu'une même espèce revienne trop souvent au même endroit.

Observer son jardin

Le jardin est un milieu vivant. Beaucoup d'organismes s'y abritent et dépendent les uns des autres. Ils sont nécessaires à la bonne santé du jardin.

Sans devenir un expert, observer son jardin et comprendre ces relations permet de savoir quand éviter les pesticides, combler tel besoin ou appliquer une technique de prévention.

Par exemple, quelques pucerons sur une plante ne doivent pas faire dégainer un insecticide dans la minute. On observe d'abord l'ampleur des dégâts, si des prédateurs sont présents... Un traitement se justifie-t-il ? Dans beaucoup de cas, le problème se résout en laissant faire la nature.

Lutter contre les mauvaises herbes

On les appelle à tort « mauvaises » herbes. Mais on peut seulement reprocher à ces adventices de pousser là où on ne veut pas d'elles.

Pour stopper leur apparition, le meilleur moyen reste la **prévention** :

- Placer un **paillage** de matières naturelles pour couvrir le sol et empêcher les adventices de pousser.
- Faire un **faux-semis**. On laisse pousser les herbes sauvages quelques semaines avant de les arracher. Pour libérer la terre de leurs graines et la laisser libre à la culture des plantes choisies.
- Installer des **plantes couvre-sols** pour empêcher les herbes indésirables de se développer. Par exemple le lierre et la pervenche au jardin, le potiron et le sarrasin au potager.

Si la lutte devient inévitable, on privilégie des solutions mécaniques dès que les plantes apparaissent :

- le **sarclage** manuel ;
- le **brossage** vigoureux avec une brosse à poils durs ;
- l'**ébouillantage** à l'eau chaude. On veille à utiliser du liquide non salé si on récupère l'eau de cuisson des légumes par exemple ;
- le **désherbage thermique** pour détruire les parties aériennes. Cette solution est efficace mais demande un peu



Comment éviter les pesticides au jardin et au potager ?

d'investissement de matériel et doit être répétée plusieurs fois sur l'année.

On évite les herbicides écologiques comme les acides gras, l'huile de menthe... Bien sûr on délaisse les herbicides conventionnels.

Maîtriser les limaces

Capables de transformer en une nuit toutes les jeunes salades en véritable gruyère, **les limaces peuvent causer des soucis** au jardinier. Mais elles peuvent aussi trouver leur place au jardin sans poser (trop) de problèmes.

On peut mettre en place quelques gestes simples pour **prévenir l'invasion** :

- accueillir les crapauds, hérissons, oiseaux... **prédateurs** des limaces ;
- garder les plantes en décomposition et le **compost loin du potager** ;
- préférer les **arrosages bien ciblés** au pied des plantes ;
- **éviter le paillage très épais** qui attire les limaces ;
- cultiver des **plantes répulsives** (moutarde, tagètes...) aux abords des zones à protéger ;
- maintenir une **structure de sol assez fine**.

Si les limaces font leur apparition ou que l'on observe des traces de leur passage, on met en place des solutions écologiques comme :

- des barrières anti-limaces ;
- des protections pour plantules ;
- des faux-abris à limaces ;
- des appâts à la bière ;
- des molluscicides maison à base de fougères, rhubarbe ou... limaces.

En dernier recours, on peut également utiliser des petits vers prédateurs de limaces ou des granulés à base de phosphate de fer. On évite dans tous les cas les pesticides conventionnels.

Se débarrasser des pucerons naturellement

Les pucerons s'attaquent à de nombreuses plantes au jardin. Sous les feuilles, sur les tiges, on peut se débarrasser de ces petits insectes grâce à leurs prédateurs naturels :

- le **perce-oreille**, ou forficule. On peut leur construire un petit abri à l'aide de quelques ustensiles simples à trouver et bon marché ;
- la **coccinelle**. La majorité des espèces chassent les pucerons. On peut se procurer des larves dans le commerce. Mais attention à éviter les coccinelles asiatiques !

Au jardin, les pucerons ont des alliés de taille : les fourmis. Celles-ci en « élèvent »

et protègent leurs colonies pour profiter de leur production sucrée. On peut les tenir éloignées à l'aide de bandes de glue à attacher autour des plantes, des arbres fruitiers au verger...

En cas d'invasion, on traite les plantes avec des produits naturels comme :

- des **jets d'eau** ;
- de la **cendre de bois** ;
- en dernier recours, une solution à base de **savon noir**.

Éloigner les rongeurs

Les **campagnols** sont les rongeurs qui font le plus de dégâts au jardin. Ils rongent les racines des plantes et des arbres (comme les fruitiers du verger), ce qui les affaiblit beaucoup.

Pour prévenir leurs dégâts :

- lors de la plantation, on pose un **grillage à fines mailles** au fond du trou ;
- on veille à **garder le pied des arbres bien dégagé** (pas d'herbes hautes ni de paillage tout près des troncs).

Si les rongeurs sont en place, on les élimine en douceur avec :

- des **pièges à trappe** pour attraper les campagnols de façon mécanique ;
- des **déchets d'ail** à placer dans les trous de terrier comme répulsif ;
- du **sureau** sous forme de rameaux (près des cultures) ou de purin (dans le terrier).

Lutter contre les maladies

Des maladies peuvent attaquer les plantes du jardin ou du potager, comme la tavelure, le mildiou, l'oïdium, la rouille, la pourriture grise...

Pour les éviter, on adopte quelques **gestes simples de prévention** :

- choisir des plantes adaptées ;
- espacer les végétaux ;
- arroser au pied des plantes et fournir la juste dose d'eau ;
- renforcer les défenses des plantes avec des recettes maison à base d'ortie, de consoude...

Si les maladies se déclarent, on doit en **identifier la cause**. On peut :

- s'adresser à des professionnels : jardinerie, associations... ;
- se munir d'un bon ouvrage de référence ;
- demander une analyse.

Pour traiter, on applique un **traitement doux** :

- éliminer les parties atteintes ;

- désinfecter ses outils à l'alcool ;
- appliquer des recettes maison à base de tanaisie, prêle, ortie (voir tableau ci-dessus)...

On utilise les produits et préparations à base de cuivre, comme la bouillie bordelaise, en dernier recours uniquement.

Autres solutions

Quelques autres solutions sont utiles :

- **contre les chenilles et des insectes** : des filets à fines mailles pour protéger les cultures sensibles ;
- **contre les oiseaux** : des épouvantails pour éloigner les volatiles au moment des semis ;
- **contre des ravageurs** : des sachets à fruits pour protéger les pommes et les poires au verger ;
- favoriser la **biodiversité** au jardin...

Source et pour en savoir plus

1. <http://www.ecoconso.be/fr/>
- *Comment lutter contre les mauvaises herbes ?*
- *Toutes nos astuces naturelles pour lutter contre les limaces*
- *conseils et recettes naturelles pour se débarrasser des pucerons.*
- *Comment lutter contre les rongeurs au jardin*
- *Comment prévenir et lutter contre les maladies des plantes*
- *Brochure écoconso « C'est toujours les p'tits qu'on pschiit ! Petit guide pour éviter les pesticides à la maison et au jardin »*
- *8 conseils pour préparer un jardin écologique*
2. *L'asbl Adalia* <http://www.adalia.be/>
3. *Le réseau nature de Natagora* <http://reseanature.natagora.be/>

Soutenez votre association locale Lasne Nature

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



DES ABEILLES... MAIS PAS DE MIEL...

L'abeille que vous connaissez, celle qui vit en colonie dans des ruches, est l'abeille domestique (*Apis mellifera*). Les autres sont toutes les abeilles dites « solitaires » ou « sauvages » car leur mode de vie est très différent de celui de leurs cousines. Leur habitat est varié : elles recherchent de petites cavités pour y faire leur nid et pondre leurs œufs : des galeries creusées dans le sol meuble, des tiges creuses de plantes « à moelle », des trous dans du bois mort... Si vous fréquentez les nombreux chemins creux du village, vous pourrez observer dans les talus les petits orifices qui marquent l'ouverture des petits tunnels dans lesquels la femelle,



une fois fécondée, va placer pollen et nectar, pondre un œuf puis fermer par une petite cloison et recommencer jusqu'à

la sortie du tunnel. Les larves éclosent et se nourrissent des provisions de pollen avant de se transformer en nymphe, puis en adulte qui va quitter sa cellule. Elles sont dites solitaires parce que chaque nid est construit par une femelle qui n'a aucun contact avec sa descendance.

Elles n'ont pas de reine et sont incapables de fabriquer du miel. Elles ne sont pas agressives, même si certaines ont un dard. Il en existe des centaines d'espèces et leur aspect extérieur varie beaucoup d'une espèce à l'autre : plus ou moins poilues, brunes, grises ou noires, trapues ou robustes... Si vous voyez une abeille avec des boulettes de pollen collées aux pattes postérieures, c'est forcément une abeille domestique car aucune abeille solitaire ne possède de corbeille à pollen sur les pattes postérieures. Le pollen qu'elles récoltent se fixe sur les poils de leurs pattes et sous leur abdomen. Ces grains se détachent assez facilement au cours des déplacements et des visites de fleur en fleur, ce qui en fait de remarquables pollinisateurs. On estime qu'une seule Osmie rousse (image) a l'efficacité de 120 ouvrières d'abeille domestique dans la quantité de pollen déposé sur les stigmates des fleurs ! De plus, les abeilles



solitaires sont généralement beaucoup plus spécialisées dans le choix des fleurs qu'elles butinent, ce qui augmente considérablement les chances que du pollen atterrisse sur le stigmate d'une fleur de la même espèce. Les espèces à langue courte exploitent des fleurs relativement ouvertes et faciles d'accès (ombellifères, composées, crucifères...) alors que les espèces à longue langue recherchent des fleurs à corolles plus profondes (papilionacées, labiées et scrofulariacées).

Vous pourrez en héberger si vous leur proposez un hôtel à insectes dans votre jardin.

Marie Bronchart

Complot au manoir d'Ohain

Les élèves de 6ème primaire de l'école Saint-Joseph d'Ohain ont été passionnés par une histoire qui s'est passée tout près de chez eux.

Il s'agit du complot du manoir d'Ohain, situé le long de la place communale. L'histoire se situe en 1568. Le duc d'Albe arrête les comtes d'Egmont et de Hornes, figures marquantes de la résistance au pouvoir espagnol, et les jette en prison. Le

seigneur d'Ohain, Jean Hinckaert, grand ami du comte d'Egmont, se rend à cheval à Madrid pour demander grâce à Philippe II. Mais celui-ci refuse de le recevoir prétextant que le duc d'Albe n'a pas été informé de sa démarche. Jean Hinckaert n'a pas le choix, il rentre à Ohain. Toutefois, sur la route du retour, il décide de fomenter un complot contre le duc d'Albe.

C'est le début d'une aventure périlleuse : 500 cavaliers et 2000 soldats se rassemblent au manoir d'Ohain pour partir à l'assaut du prieuré de Groenendael où séjourne le duc d'Albe durant la semaine sainte. Hélas, parmi eux, il y a un traître qui quitte le manoir d'Ohain et révèle au duc d'Albe le complot, lequel ne peut dès lors qu'échouer.

Les élèves de 6ème primaire de l'école Saint-Joseph d'Ohain se sont fondés sur cette histoire vraie pour écrire un roman plein d'humour et d'émotion. Alex, un jeune de leur âge, découvre sur la place communale d'Ohain, un tunnel souterrain qui lui fait faire un bond dans le passé de 450 ans. Il y rencontre Collin, le fils du censier de la ferme du manoir d'Ohain. Ils deviennent amis malgré leurs différences de langages et d'habitudes. Ensemble, ils sont les témoins du complot contre le duc d'Albe. Ils tenteront de changer le cours de l'histoire et d'éviter l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes.

Ce livre unique n'est pas seulement destiné aux enfants : il contient également un volet historique retraçant la véritable histoire du complot et un volet éducatif qui permet au lecteur de découvrir les démarches effectuées par les élèves et leur enseignant, M. Yves Paul Muret, pour réaliser cet ouvrage.

« Complot au manoir d'Ohain » écrit et illustré par les élèves de 6ème primaire de l'école Saint-Joseph d'Ohain et préfacé par le comte Thibaut de Diesbach de Belleroche. Édité par la maison d'édition Le Carré Gomand. Disponible au prix de 12 Euros en librairie et sur www.lecarrégomand.be dès le 7 mai 2018.

Pour plus d'informations: <https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/complot-au-manoir-d-ohain>.



Migration des Batraciens au printemps 2018

Alors qu'en 2017 les Batraciens avaient migré en douze jours et terminé la migration le 20 mars, cette année le processus a été tout autre.

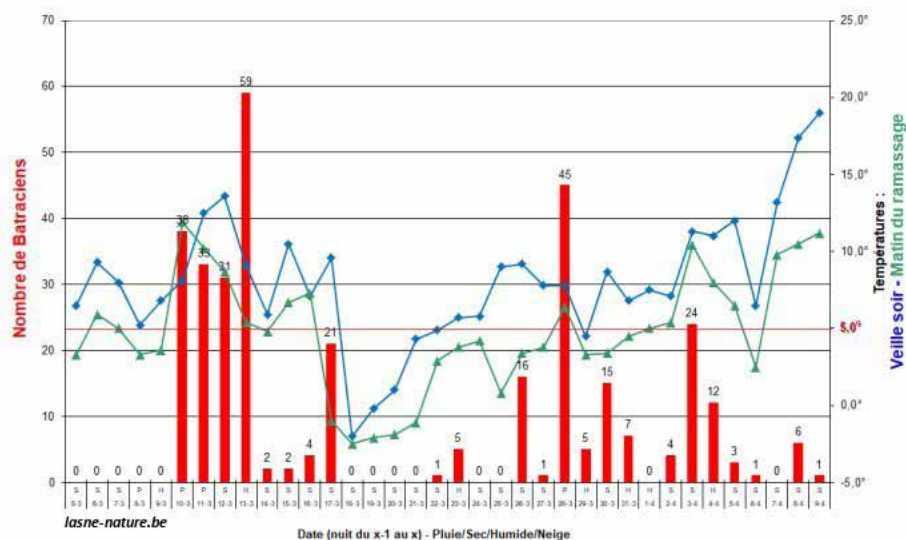
Aucun mouvement jusqu'au 9 mars et puis soudain le lendemain, grâce à la hausse des t° (10° la nuit) et la pluie, ce fut la ruée générale vers les étangs pendant une semaine ! Plus de 1.300 batraciens furent ramassés en quelques jours !

Brusquement, au cours de notre sauvetage nocturne du vendredi 16 mars, nous sentîmes la t° baisser « à vue d'œil ». Ce soir là elle chuta en effet de 10° à -2°. Cette ère glaciaire stoppa net toute migration pendant cinq jours !

Après elle reprit cahin-caha, un jour oui, un jour non, suivant les caprices de la t° et de la pluie. Elle nous tira ainsi jusqu'au 11 avril pour enfin libérer les bénévoles fatigués mais heureux du sauvetage accompli. (graphique rue de l'Abbaye)

En effet, si le total des batraciens passés est légèrement moindre cette année, le nombre de grenouilles trouvées sur les quatre sites de Lasne (voir tableau des résultats) a quant à lui plus que doublé ; en particulier à La Marache où il y en a eu dix fois plus ! Les tritons dont le nombre décroissait dangereusement depuis 6 ans nous ont réjouis par leur présence cette année : 110 tritons au lieu de 52, l'année dernière.

Migration 2018 Rue de l'Abbaye
336 (234 - 80 - 22) au 09/04
(Crap.- Gr.- Trit)



À nouveau un grand et chaleureux merci à tous les bénévoles dévoués et enthousiastes grâce auxquels cette migration fut une réussite ! Merci aussi à tous les enfants, Milo, Alexei, Philippe, Loïk et Noé qui ont vidé les seaux, à Élodie qui avec ses parents protège à eux seuls la rue du Culot, à Valentin, Éline, Aurélien,

Cyril, Elsa, Félix et Lallie qui ont assuré le ramassage à La Marache.

Nous remercions également vivement la Commune pour les différents dispositifs de protection mis en place pour faciliter la migration.

Merci à Éric qui nous confectionne avec dextérité et gentillesse les treillis déposés dans les avaloirs et à Xavier et Philippe pour nous avoir aidés à les placer et puis à les enlever. Sans treillis protecteurs les avaloirs sont de véritables pièges à batraciens !

Merci à tous, c'était un plaisir de faire ce sauvetage avec vous et... à l'année prochaine !

N.M Cellule Batraciens.

Migration 2018 le 14-04-18 11:32					
	Crapauds	Grenouilles	Tritons Ponctué	Tritons alpestres	TOTAUX
Route de La Marache	1344	441	50	26	1861
Route d'Aywiers	233	50	3	6	292
Rue de l'Abbaye	234	80	4	18	336
Rue du Culot	170	34	2	1	207
TOTAUX	1981	605	59	51	2696
Lasne Nature	Cellule Batraciens		Vérification :		2696

Les chemins et sentiers de Lasne (24)

Le sentier n°60 (La) du « Bois Eloi »

NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (La=Lasne)



sentier de Aywiers à la Chapelle Ste Anne et sous le nom « Sentier du Bois Eloy ». Avec le temps le « y » s'est transformé en « i », comme cela arrive souvent. Ce sentier permet de rejoindre le quartier du Tailleur de Pierre depuis l'abbaye d'Aywiers.

Le sentier démarre donc de la rue de Fichermont et s'élève tout de suite fortement.

Deux embranchements apparaissent alors : celui de droite (vrai tracé du sentier) est très creusé, celui de gauche est plus confortable.

La grimpe continue et après 400 m on arrive au sommet en s'étant élevé de près de 45 m depuis la rue de Fichermont. Autant dire qu'à vélo cette montée est réservée aux pros !

Le sentier s'élargit alors et devient

vallonné dans un superbe bois. Il débouche finalement dans la rue Bois Eloi. En face on peut poursuivre par les sentier du Bois du Greffier et plus loin par celui du Trou du Diable pour rejoindre le chemin du Vieux Monument (et de là le centre de Lasne)

Philippe Dewael



Nous habitons dans une région vallonnée, ce sentier en est bien l'illustration. Dans l'atlas de 1841 il est repris comme

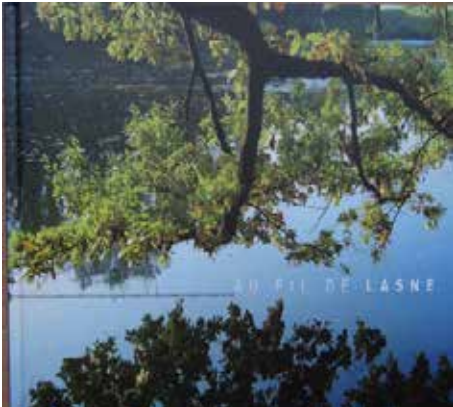


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,95 €.

CARTE IGN au 1/10000
«210 km DE PROMENADES À LASNE»
édition 2017

Prix : 9,00 € + frais d'expédition de 1,58 €.

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,37 €.

CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 €
- par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,79 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos recettes



RECUEIL DE 25 RECETTES DE CUISINE à base de PLANTES SAUVAGES

le recueil : 7 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



TOPO-GUIDE N° 1
«12 PROMENADES À LASNE»

TOPO-GUIDE N° 2
« 15 NOUVELLES PROMENADES »

TOPO-GUIDE N° 3
« 10 BALADES INÉDITES à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 10 € + frais d'expédition de 2,37 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,95 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

NICHOIR pour passereaux du genre Mésange : 12 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos tabliers

TABLIER DE JARDIN

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

POURQUOI VOUS FAIRE MEMBRE DE LASNE NATURE ?

Parce que l'organisation de conférences et autres événements tels que la campagne annuelle de protection des batraciens, l'édition trimestrielle d'un bulletin en couleur sans une seule publicité et en toute indépendance, le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux, l'entretien de nos réserves naturelles, le suivi du balisage et de l'état des chemins et sentiers de Lasne, la défense de la mobilité douce, la maintenance d'un site web, etc. ne pourraient avoir lieu sans votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de notre association dès aujourd'hui...

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et de distribuer régulièrement ce bulletin dans toutes les habitations de Lasne.

N'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



AGENDA

JUIN 2018

- Ven 1 **Maransart, village qui fête le printemps** organisé par le GRAM (voir page 4)
- Sam 9 **Entretien de la Réserve du Bois de l'Épine** Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 10 **Braderie de Lasne** Lasne Nature sera présente
- Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

AOUT 2018

- Sam 11 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 12 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h au coin de l'avenue du Bois de Chapelle et de la rue de la Lasne à Lasne. Durée estimée à 2 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.
- Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

JUILLET 2018

- Sam 14 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Pas de réunion mensuelle en juillet

SEPTEMBRE 2018 (provisoire)

- Sam 22 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be

 **Lasne Nature**

Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	L	C	H	E	M	I	L	L	E
2	R	E	L	A	X	A	T	I	O	N
3	G	U	A	R	A	N	I	UR		
4	O	R	M	E			N	I	E	E
5	U	R	E	T	E	R	E		U	N
6	S	E	S		M		R	O	S	E
7	I	S		R	O	S	A	C	E	E
8	E		C	H	I	P	I	E	S	
9	R	U		U	S	E	R	A		N
10	S	T	E	M			T	E	N	D

GRILLE N° 114

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Arbre à pneumatophores. 2. Comme un humanoïde légendaire. 3. Aux oignons ou aux carottes- Lieu d'exil. 4. Forme du verbe latin - Marin d'origine. 5. Sans queue ni tête - Direction. 6. Centre de tourisme- Bombe de terroristes. 7. Anneau de bateau - Peut servir à désigner. 8. De Éprouvai. 9. Emploiera une machin-outil - Elle se retrouva à quatre pattes. 10. Rongeur africain - S'il contribue, il en met.

VERTICALEMENT

1. Monticole et tichodrome. 2. Réussir - Chef de service. 3. Utile au botaniste - Il tombe tous les jours. 4. Allée au pis. 5. Aies en mains - Dans les règles. 6. Pas les autres - Palmipède scandinave.



La nature de juin à août



Castor

Les dégâts causés par le **castor** (*Castor fiber*) sont très caractéristiques. Il est le plus grand rongeur européen (tête et corps 75 à 100 cm, queue plate et écailleuse 30 à 40 cm), doté de grandes incisives, de couleur orange avec lesquelles il coupe de grands arbres en les taillant en pointe à 50 cm de hauteur. Les copeaux produits mesurent de 3 à 4 cm de largeur, pour une longueur de 10 à 12 cm. L'abattage d'arbres lui procure les matériaux de construction de sa hutte et une partie de sa nourriture. Essentiellement herbivore, il se nourrit également de plantes trouvées dans l'eau et sur les berges, il ronge l'écorce des saules, peupliers, frênes, aulnes et bouleaux. Le castor est présent sur notre commune. Si vous détectez des traces de son passage, faites-le nous savoir. Il vit sur un territoire toujours proche d'une pièce d'eau douce, stagnante ou courante de 1 à 2 m de profondeur. Juin et juillet sont les derniers mois pour les naissances de l'année : en moyenne quatre petits par portée.

Foulque macroule

En vous promenant le long d'un étang, vous pourrez découvrir en juin, près d'une roselière, un nid tissé de laïches et d'iris avec 7 poussins au duvet noir, à tête rouge et bec orangé : il s'agit de jeunes de la **Foulque macroule** (*Fulica atra*). Les adultes sont des



oiseaux au plumage gris noir, avec le bec et la plaque frontale blancs, tandis que les pattes sont vertes. A ne pas

confondre avec la **Gallinule poule-d'eau** (*Gallinula chloropus*) dont le bec



et les pattes sont rouges.

Grenouille verte

Si vous observez une ponte d'œufs de grenouille (amas gélatineux) en cette fin de printemps, il s'agit fort probablement de ceux pondus par la **grenouille verte** (*Rana esculenta*).



Contrairement aux œufs de la grenouille rousse, qui sont pondus en février - mars et qui flottent, ceux de la grenouille verte se déposent sur le fond de la mare. La vie du têtard sera plus qu'aléatoire puisqu'il pourra devenir la proie des poissons, notonectes et autres larves de libellules. Après trois à quatre mois, le têtard aura la forme adulte d'une petite grenouille de 2 cm de longueur.

Houblon

C'est de juin à septembre que le **houblon** (*Humulus lupulus*) va produire des fleurs vert-jaune qui ont la forme de petites grappes. Cette plante, de la même famille que le cannabis, est dite dioïque, c'est-à-dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des pieds différents. Les fleurs mâles apparaissent au sommet des rameaux, tandis que les fleurs femelles se trouvent à l'aisselle des feuilles. Le houblon est une plante



grimpanche qui peut atteindre 6 m et dont le fruit est utilisé pour aromatiser la bière. Le même fruit bourré dans un oreiller aurait la vertu de lutter contre la nervosité et l'insomnie. Le houblon pousse volontiers dans un sol humide, voire marécageux.

Cornouiller sanguin

Cet arbuste dont le jeune bois est rouge sang en hiver, le **cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*) va fleurir en juin. Les fleurs à quatre pétales vert-jaune dégagent une odeur désagréable qui va attirer les mouches pollinisatrices, ce qui permettra à la plante de produire ses fruits, des petites drupes noires cireuses de 5 à 8 mm. Ces drupes ont été utilisées pour produire une huile d'éclairage. Cette plante est recommandée pour constituer, avec d'autres espèces, une haie indigène. Attention toutefois à sa tendance à vouloir s'étendre...

